

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 PSPG

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Section de fonctionnement – DEPENSES

EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PSPG		
		REALISE 2016
Chapitre D 011	Charges à caractère général	3 900,45
Chapitre D 66	Charges Financières	95 597,84
	Total des dépenses de fonctionnement	99 498,29

▪ **Les charges à caractère général : 3 900.45 €**

- 1 882.45 € d'assurance
- 2 000.00 € de frais bancaires
- 18.00 € de taxes foncières

▪ **Les charges financières : 95 597.84 €**

- 71 400.89 € de remboursement d'intérêts d'emprunts
- 1 511.89 € de ligne de trésorerie
- 22 685.06 € d'Intérêts Courus Non échus.

Section de fonctionnement - RECETTES

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PSPG		
		REALISE 2016
Chapitre R 70	Redevances Occupations Domaine Public	40,00
Chapitre R 75	Revenus des Immeubles	154 192,28
Chapitre R 74	Subventions du BG	6 924,92
Chapitre R 77	Produits Exceptionnels	18,00
	Total des recettes de fonctionnement	161 175,20

- **Les redevances Occupations Domaine Public : 40 €.** Il s'agit d'une indemnité versée par ERDF pour le transformateur. Elle ne sera versée qu'une fois.
- **Les revenus des immeubles : 154 192.28 €.** Il s'agit des loyers versés par la Gendarmerie entre le 1^{er} août 2016 et le 31 décembre 2016).
- **Subventions du BG : 6 924.92 €.** Il s'agit de la subvention d'équilibre qui était nécessaire à l'équilibre du budget au 31/12/2016.
- **Produits exceptionnels : 18.00 €.** Il s'agit des indemnités versées dans le cadre des inondations de mai 2016.

Section d'Investissement – DEPENSES

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PSPG		
		REALISE 2016
Chapitre D 23	Construction de l'immeuble	6 118 652,68
Chapitre D 21	Travaux Immeuble	3 956,07
Chapitre D 20	Frais Annonce	720,00
Chapitre D 16	Remboursement Emprunt	76 894,35
	Total des dépenses de fonctionnement	6 200 223,10

Section d'Investissement – RECETTES

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PSPG		
		REALISE 2016
Chapitre D 13	Subventions d'Investissement	1 279 764,00
Chapitre D 16	Emprunt	5 149 032,00
	Total des dépenses de fonctionnement	6 428 796,00

AFFECTATION DU RESULTAT 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	99 498,29
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	161 175,20
	+ 61 676,91
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 200 223,10
RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 428 796,00
	+ 228 572,90
RAR DEPENSES	518 310,53
RAR RECETTES	-
	- 518 310,53
DEFICIT INVESTISSEMENT CUMULE GLOBAL	- 289 737,63

La section d'investissement présentant un **déficit cumulé de 289737.63 €**, il y a lieu de combler celui-ci à titre obligatoire par l'excédent de fonctionnement 2016.

REPORT 2016 pour 2017

INVESTISSEMENT			
RAR DEPENSES	518 310,53	0,00	RAR RECETTES
		228 572,90	001 – EXCEDENT 2016
		61 676,91	1068 – AFFECT RESULTAT
	518 310,53	290 249,81	
FONCTIONNEMENT			
		0,00	002 – EXCEDENT 2016 REPORTE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

Section de fonctionnement					
dépenses	BP 2017	BS 2017	Recettes	BP 2017	BS 2017
011 - Charges à caractère général	65 000,00	-	73 - Impôts et taxes	10 000,00	
66 - Charges financières	100 500,00	- 9 000,00	75 - Loyers	370 000,00	-
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00		74 - Subventions BG Travaux Entretien	-	
022 - Dépenses imprévues	-		002 - Résultat 2016		-
023 - Virement de section	209 500,00	9 000,00			
TOTAL	380 000,00	-	TOTAL	380 000,00	-

Les - 9 000 € correspondent aux ICNE de 2016 contrepassés en 2017. Ce chiffre inclut également la prévision des ICNE 2017.

Section d'investissement							
Dépenses HT	BP 2017	DM	BS 2017	Recettes HT	BP 2017	DM	BS 2017
RAR DEPENSES			518 310,53	RAR RECETTE			-
16 - Remboursement emprunts	188 000,00		-	001 - Excédent d'Investissement 2016			228 572,90
020 - Dépenses imprévues	21 500,00	- 21 500,00		021 - Virement de section	209 500,00		9 000,00
23 - Construction		21 500,00	- 21 500,00	1068 - Affectation du résultat d'investissement 2016	-		61 676,91
				13 - Subventions			
				16 - emprunts avant résultats			197 560,72
TOTAL	209 500,00	-	496 810,53	TOTAL	209 500,00		496 810,53

La section d'Investissement reprend les résultats 2016. Elle ajuste en dépenses le chapitre 23 « Constructions » (qui est déjà dans les RAR 2016).

Elle s'équilibre avec un emprunt complémentaire de 197 560,72 €.

Or, les 518 310,53 € restants se composent de 4 988 € de frais de Maitrise d'ouvrage déléguée mais également de 513 322,53 € de provisions pour les travaux dans le cadre de l'enveloppe contractualisé avec la MOD (6 528 964 € HT).

Le chantier étant en cours d'achèvement, nous savons déjà selon le décompte du MOD, que la totalité de la somme ne sera pas appelée. A ce jour, le montant appelé sera de 300 000 €, donc il n'y aura donc pas besoin d'emprunter en complément.